



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 Février 2016

Membres du Conseil Municipal présents :

Alfred INGWEILER, Maire

Mme Michèle PARISOT épouse MULLER, M. François SCHNELL, Adjoints

M. Jacky KUNTZ, Mme Francine BOUTY, M. Gilbert KUNTZ, M. Richard ROBERT, Mme Sonia FROHN, Mme Isabelle BATISTA, M. Claude STRINTZ, M. Nicolas STEPHAN, Mme Eliane GASTEBOIS, M. Patrick BLANCHONG.

Absents excusés : M. Stéphane POUVIL qui donne procuration à Mme Sonia FROHN et Mme Myriam VIX qui donne procuration à Mme Eliane GASTEBOIS.

M. Le Maire salut les membres présents et procède aux remerciements suivants :

- Merci aux bénévoles pour la réalisation et la distribution du RETRO.
- Merci à la commission Fleurissement pour l'organisation de la manifestation « récompense fleurissement ».
- Merci à M. Jean MARZOLF pour sa contribution aux décorations de Noël. Un bon repas lui a été offert par les membres de la commission pour son implication.
- Merci à M. Willy HABER pour la confection de la caisse de transport du pupitre.
- Merci à la commission fête pour l'organisation du défilé de carnaval et un remerciement particulier aux AFTERS.
- Merci à M. Charles FROHN pour les conseils donnés quant à la réfection de la salle du conseil municipal.
- Merci à M. Gilbert KUNTZ pour son intervention sur le chauffage de la maison 78.

M. Le Maire souhaite rajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Amortissement réseaux ORANGE RUE DES VERGERS.

2016.02.01 - Désignation du secrétaire de séance :

Mme Francine BOUTY a été désignée secrétaire de séance.

2016.02.02.- Approbation du compte-rendu de la séance du 25 Janvier 2016 :

M. Gilbert KUNTZ tient à apporter les précisions suivantes :

Page 6 Lotissement : M. KUNTZ tient à préciser qu'il ne fait pas partie du Conseil d'Administration du Crédit Mutuel, mais qu'il est « Vice-Président du Conseil de Surveillance ». De plus il prétend que la maîtrise foncière n'était pas réalisée en totalité par la commune, car le lotisseur a aussi acheté des terrains à des particuliers. M. Le Maire lui répond que selon les documents en sa possession, c'est bien la commune qui a acheté les terrains aux particuliers.



Le compte-rendu du 25 Janvier 2016 a été accepté à 12 voix pour et 3 abstentions.

2016.02.03. Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2015 :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des opérations effectuées durant l'année 2015 et après délibération :

Approuve, les comptes de gestion dressés par Mme Simone FISCHER, Trésorière Principale des Finances de Saverne qui n'appellent ni observations, ni réserves de sa part comme suit :

Budget annexe CCAS : approuvé à l'unanimité des membres présents.

Budget annexe « lotissement du Wolfstal » : approuvé à l'unanimité des membres présents.

Budget principal : approuvé à l'unanimité des membres présents.

2016.02.04. Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2015 :

La secrétaire Emilie WATZKY explique et commente les comptes administratifs.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Michèle PARISOT épouse MULLER, 1ère adjointe au maire, ayant pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2015, a délibéré en l'absence du Maire M. Alfred INGWEILER qui a quitté la salle durant cette délibération.

Après avoir délibéré les membres présents

- **approuvent** les comptes administratifs de l'exercice 2015 comme suit.

A.BUDGET PRINCIPAL

	Mandats émis	Titres émis	Résultat
 FONCTIONNEMENT	377 987,75 €	579 959,47 €	201 971,72 €
 INVESTISSEMENT	147 676,33 €	372 868,12 €	225 191,79 €
 TOTAL	525 664,08 €	952 827,59 €	427 163,51 €

Les résultats indiquent :

- Un excédent d'investissement de : **225 191.79 €**
- Un excédent de fonctionnement de : **201 971.72 €**



RESULTAT D'EXECUTION

	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2015
Investissement	-227 963,98 €	0,00 €	225 191,79 €	0,00 €	-2 772,19 €
Fonctionnement	222 873,50 €	222 873,50 €	201 971,72 €	0,00 €	201 971,72 €
TOTAL	-5 090,48 €	222 873,50 €	427 163,51 €	0,00 €	199 199,53 €

- Approuvé à l'unanimité des membres présents.

B. BUDGET ANNEXE CCAS

Aucune recette ni dépense n'ont été enregistrées au budget du CCAS.

Il n'y a donc ni excédent, ni déficit pour les sections de fonctionnement et investissement.

RESULTAT D'EXECUTION

	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2015
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	2 412,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 412,98 €
TOTAL	2 412,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 412,98 €

- Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ce budget ayant été dissous lors de la séance du 27.11.15, son excédent de fonctionnement sera donc repris, comme prévu, cette année dans l'affectation du résultat au budget principal.



C. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU WOLFSTAL

	Mandats émis	Titres émis	Résultat
FONCTIONNEMENT	84 973,49 €	187 500,01 €	102 526,52 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	57 084,77 €	57 084,77 €
TOTAL	84 973,49 €	244 584,78 €	159 611,29 €

Les résultats indiquent :

- Un excédent de fonctionnement de : **102 526.52 €**
- Un excédent d'investissement de : **57 084.77 €**

RESULTAT D'EXECUTION

	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2015
Investissement	-57 084,77 €	0,00 €	57 084,77 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	-102 526,52 €	0,00 €	102 526,52 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	-159 611,29 €	0,00 €	159 611,29 €	0,00 €	0,00 €

- Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le budget lotissement ayant également été dissous en date du 18.12.15, son excédent de 26 814 ,28 € avait été reporté au budget principal de la commune sur l'année 2015.

D. RESULTAT DE CLOTURE TOUS BUDGETS CONFONDUS

EXCEDENT DU BUDGET PRINCIPAL :	+ 199 199.53 €
EXCEDENT DU BUDGET ANNEXE CCAS :	+ 2 412.98 €
DEFICIT DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT WOLFSTAL :	0.00 €
TOTAL EXERCICE 2015, tous budgets confondus :	+ 201 612,51 €



2016.02.05. Affectation du résultat de fonctionnement au budget :

Considérant que l'affectation des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement doit faire l'objet d'une délibération, les membres du conseil présents décident à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	201 971,72 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	57 940,19 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	144 031,53 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015 Déficit à reporter (ligne 002)	

2016.02.06. Budget 2016 :

M. Le Maire rappelle que les différentes lignes de dépenses et de recettes 2015 avaient été expliquées en détail et commentées lors du dernier Conseil Municipal. Il rappelle aussi les documents transmis à chaque conseiller pour préparer cette séance.

Il complète ces données par quelques tableaux détaillant les points importants pour la préparation du budget 2016 et commente les priorités et les orientations budgétaires 2016.

Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous.

FONCTIONNEMENT			
dépenses		recettes	
CH 011	175 760,00	CH 70	100 500,00
CH 012	120 300,00	C/73	219 220,00
CH 014	4 000,00	CH 013	800,00
CH 65	75 500,00	CH 74	99 300,00
CH 66	12 200,00	CH 75	22 500,00
CH 67	1 500,00	CH 76	
CH 68		CH 77	
CH042	1 840,00		
L 022	10 000,00		
CH 42		CH 42	
CH 43		CH 43	
AUTOFI 023	187 664,51	L 002	144 031,53
		L002 CCAS	2 412,98
	588 764,51		588 764,51



MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

INVESTISSEMENT			
dépenses		recettes	
L001	2 772,19	L001	
CH 16 EMPRUNTS	50 000,00	Affect. 1068	57 940,19
CH 16 CAUTIONS	1 200,00	FCTVA + TA	26 572,00
SUBV. INV.		CH 16 CAUTIONS	1 200,00
CH 20	55 300,00	EMPRUNT	
CH 23	500,00	024 CESSIONS	34 534,00
CH 21 voir opérations			
CH 27			
CH 204			
	270		
Opérations	824,51	Subv. Affect.	80 846,00
terrains	5 500,00	CD	8 146,00
Maison 78	2 240,00	HETZEL	2 800,00
Rue St Michel	2 000,00	PREFECTURE	2 500,00
ONF	60 000,00	SENAT	3 400,00
Panneaux zebra	2 000,00	Place LGV	50 000,00
Reseaux elec	1 600,00	Eglise	14 000,00
Aménagement terrains cimetière	46 000,00		
Eglise	80 000,00		
Tableau interactif école	1 500,00		
Chauffage Maison culture	2 000,00		
Réparation Rue des Vergers	5 000,00		
Mairie salle conseil	5 500,00		
Diverses réparations	2 316,51		
RAR	55 168,00		
CH 40		CH 40	1 840,00
CH 041	28 604,00	CH 41	28 604,00
L 020 (dépenses imprévues)	10 000,00	AUTOFI 021	187 664,51
	419		419
	200,70		200,70

Il n'y a donc ni excédent, ni déficit pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal, après délibération, **vote à l'unanimité** le budget primitif principal de l'exercice 2016 présenté.



2016.02.07. Non Valeurs :

La secrétaire Melle Emilie WATZKY donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé au Conseil Municipal l'admission en non-valeur des titres émis sur le budget principal dont le détail figure ci-après :

- Pour l'exercice 2011 :
- Titre n° 32 pour un montant de 14.45 €.

Melle Emilie WATZKY rappelle aux conseillers municipaux que l'admission en non-valeur décharge le comptable mais n'éteint pas la dette du débiteur qui pourra toujours être poursuivi en cas de retour « à meilleure fortune ».

Le conseil municipal, après délibération, **décide à l'unanimité des membres présents**, l'admission en non-valeur du titre énuméré ci-dessus présent sur la liste n° 1884560233 et autorise M. Le Maire à émettre le Mandat d'ADMISSION en non-valeur demandé par M. LOYSEAU, adjoint à la trésorerie de Saverne

2016.02.08. Salle Communale :

M. Le Maire résume le point d'étape et souligne l'importance des décisions à prendre ce soir.

A savoir :

- validation du montant estimatif du projet
- validation de la procédure d'appel à projet et son incidence financière
- désignation de la commission d'ouverture des plis
- autorisations à donner à M le Maire pour signer tous documents relatifs au projet

M. Le Maire donne les explications nécessaires sur ces différents points. Il présente un planning prévisionnel des différentes étapes du projet.

S'en suit alors un débat entre les conseillers.

Le conseil municipal, après délibération, **à 14 voix pour et 1 abstention :**

- valide l'étude de faisabilité réalisée par le CAUE et le planning présenté
- valide le montant des travaux estimés à 804 000 € HT (construction de la salle et aménagement des abords)
- prend acte que les honoraires de la maîtrise d'œuvre, la TVA et le mobilier ne sont pas inclus dans cette estimation
- autorise M le Maire à engager la consultation pour le choix d'un MOE sous forme de procédure adaptée avec remise de prestations
- dit que les frais de cette procédure, soit 4200 € HT pour chaque candidat sont prévus au budget 2016
- dit que la commission d'ouverture des plis sera composée de :



M. Le Maire, Président,
Mme Michèle PARISOT épouse Muller 1^{ère} adjointe,
M. François Schnell adjoint,
M. Jacky Kuntz,
M. Gilbert KUNTZ,
Mme Sonia FROHN,
Mme Myriam VIX,
Mme Eliane GASTEBOIS,
et M. Patrick BLANCHONG, conseillers municipaux.

-autorise M le Maire à signer tout contrat et document relatif à ce projet

2016.02.09. Convention ORANGE amortissement des subventions d'investissement :

Une délibération avait été prise en date du 02.06.2014 pour la signature d'une convention avec ORANGE, relative à l'effacement des réseaux dans la rue des vergers pour un montant de 9200 €. Les subventions d'investissement versées au chapitre 204 s'amortissent obligatoirement.

- ✓ Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 selon laquelle les subventions d'équipement imputées au chapitre 204 sont obligatoirement amorties selon une durée fixée par l'assemblée délibérante.
- ✓ Vu le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 modifiant les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées par les collectivités fixant les cadences maximales à
 - cinq ans, lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études
 - trente ans, lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations
 - quarante ans, lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national
 - cinq ans, pour les aides à l'investissement ne relevant d'aucune catégorie

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité des membres présents**, d'amortir les 9200 € sur une durée de 5 ans en linéaire, soit 1840 € à prévoir au budget pendant 5 ans.

2016.02.10. Subvention exceptionnelle pour l'école :

M. BURCKEL directeur de l'école, par un courrier du 12 Janvier 2016, sollicite une subvention exceptionnelle dans le cadre du projet CIRQUE.

Le conseil municipal, après délibération, **décide à l'unanimité des membres présents**, d'octroyer une subvention de 10,00 € par élève. ERNOLSHEIM LES SAVERNE comptant 17 élèves, la subvention totale sera de 170,00 €.



2016.02.11 : Motion en faveur du Régime Local :

M. Le Maire souhaite retirer ce point de l'ordre du jour et propose aux conseillers municipaux de l'ajourner en raison d'informations contradictoires qu'il a obtenues entre-temps et qu'il convient d'analyser.

2016.02.11. Délégations du maire :

- CONTRATS RBR : La photocopieuse de l'école étant devenue obsolète, son remplacement a été décidé et Mme Michèle Muller a négocié un contrat de maintenance avec RBR. En l'absence d'un contrat de maintenance pour la photocopieuse de la mairie il a été décidé d'en mettre un en place et de remplacer la photocopieuse actuelle. Celle-ci sera reprise par le nouveau prestataire pour une valeur de 3000 euros.

- ECOLE : Suite à une rumeur sur la fermeture d'une classe sur le RPI, M le Maire et Mme l'adjointe ont reçu M. BURCKEL, directeur de l'école, pour en savoir plus. M BURCKEL a confirmé cette rumeur car il manque une vingtaine d'élèves. M le Maire regrette l'absence de concertation et d'information par l'autorité de tutelle. Les maires des villages du RPI se réuniront prochainement pour discuter de ce dossier.

- Réunion SDIS organisée par M. CARBIENER concernant la nouvelle organisation des pompiers (redécoupage des secteurs d'attribution).

- ATIP va succéder au SDAUH et nos contrats seront donc transférés.

- LANDSTRASSE : M le Maire explique que les 6 arbres appartenant à la commune seront traités dans le cadre de l'opération « vergers solidaires d'Alsace » sous contrôle de M. Edgar LEDERMANN moniteur arboricole. Ce projet étant financé par la CCRS, il restera 54.00 € à la charge de la commune.

- GEOTEC : le sondage du sol pour le projet salle communale a été repoussé en raison du mauvais temps. L'étude se fera quand les terrains seront plus praticables afin de limiter les dégâts éventuels.

- LOTISSEMENT : RDV a été pris avec M. THEVENIN (SAREST) au sujet de la TVA du lotissement évoquée lors de la séance du conseil du 25/01/2016. Un courrier a aussi été envoyé aux impôts.

- FORET : M. MENEUT a remis la programmation des travaux et des coupes 2016. Elle sera présentée à la commission « forêt » courant Mars.

- L'ouvrier communal a réfectionné le tableau d'affichage près de l'ancienne caserne des pompiers.

- 3 JUILLET : Inauguration officielle de la ligne LGV.

Ernolsheim les Saverne a été fortement impacté par la construction de la ligne, notamment par le tunnel. La date du 3 juillet sera historique pour la SNCF et pour la commune. C'est pourquoi la municipalité souhaite organiser une manifestation avec la participation des associations locales. Un courrier sera adressé aux présidents des associations dans ce sens. Le cercle ferroviaire « La LICORNE » de Saverne a déjà manifesté sa volonté de contribuer à cette journée. La SNCF a été sollicitée pour envisager un éventuel partenariat.

Par ailleurs Mme LACROIX, veuve de M LACROIX Alain Directeur des Travaux, ingénieur de SPIE, décédé durant le chantier a informé M. Le Maire que la société SPIE lui rendra hommage le 12 Mars par la pose d'une plaque. Initialement prévue à l'intérieure du tunnel, Mme LACROIX a préféré la pose à l'extérieur. En attendant l'aménagement définitif de la placette au-dessus du tunnel et l'installation de panneaux d'information à proximité de la place de stationnement, la plaque sera posée sur un chevalet.



MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

M. Le Maire évoque l'hommage prévu par la municipalité à M. CUCCARONI et prendra contact, le moment venu avec la SNCF. Il s'agira alors de réfléchir sur l'ensemble du projet.

- M le Maire informe qu'il a renoncé à préempter pour deux ventes

- M. Gilbert KUNTZ a été proposé comme référent tourisme de la commune auprès de l'office du tourisme de Saverne.

-Voitures d'époque : les 20 et 21 Mai, AVA, association, organise une randonnée historique pour véhicules d'époque nommée « la virée des cols vosgiens ». 70 véhicules anciens traverseront le village le 21 Mai entre 16h30 et 18h00.

2016.02.12. Rapport des Commissions :

- COMMISSION FETE : Le défilé CARNAVAL s'est très bien passé, l'ambiance été très bonne. Seul petit problème, le froid et le manque de place dans le club house.

- COMMISSION FLEURISSEMENT : Réunion du 18.02 avec M. BERNHARD horticulteur. Pour l'obtention du label « village fleuri, une fleur » le choix d'un thème est fortement conseillé. La commission a choisi « le train » Des précisions seront données très prochainement. La propreté du village sera aussi un critère important.

- JOURNEE CITOYENNE : prévue le 09 Avril pour la commune (elle se déroulera le 28.05 au niveau national). Une communication sur l'évènement sera diffusée.

- NETTOYAGE de PRINTEMPS : le 19 Mars.

- M. François SCHNELL rend compte de la réunion d'installation de la commission locale suite à l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Haute Zorn au SDEA et informe que M. ZIMMERMANN, maire de Dettwiller a été élu Président.

2016.02.13. Divers :

- Mme Eliane GASTEBOIS souhaite savoir si des démarches ont déjà été entreprises pour le remplacement de l'ouvrier communal. M. Le Maire répond qu'il attend confirmation d'une date officielle de son départ à la retraite. Il signale qu'il a déjà réceptionné quelques candidatures spontanées.

- M. Gilbert KUNTZ informe que l'ouvrier l'a sollicité au sujet de la panne de chauffage maison 78. Il rappelle qu'un entretien annuel de la chaudière ainsi que de la VMC devrait être programmé.

Il souhaite aussi savoir où en est le projet PLU. M. Le Maire explique que pour l'instant nous en sommes à la mise en place des modalités administratives suite au changement de statut du SDAUH (intégré dans l'ATIP à compter du 01 janvier 2016). Rien n'a démarré pour le PLU proprement dit.

La séance a été close à 23 heures 19

Le secrétaire de séance : Mme Francine BOUTY



République Française
Département du Bas-Rhin

MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

Les membres du conseil :

Mme Michèle PARISOT épouse MULLER

M. François SCHNELL

M. Jacky KUNTZ

M. Richard ROBERT

M. Gilbert KUNTZ

Mme Sonia FROHN

Mme Eliane GASTEBOIS

Mme Isabelle BATISTA

M. Claude STRINTZ

M. Stéphane POUVIL donne procuration à Mme Sonia FROHN

Mme Myriam VIX qui donne procuration à Mme Eliane GASTEBOIS

M. Nicolas STEPHAN

Mme Eliane GASTEBOIS

M. Patrick BLANCHONG

Le Maire :

Alfred INGWEILER